



# ORIENTATIONS POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA COVID-19 DANS LES ÉCOLES

**Matériel complémentaire B:  
Contextualisation, diffusion  
et mise en place**

# Considérations clés



Travailler par le biais de mécanismes locaux (autorités nationales et infranationales et communautés éducatives) pour développer des capacités, diffuser et mettre en place des guides/ protocoles, ainsi comme faire un suivi et évaluer l'efficacité des efforts.



Utiliser les mécanismes de coordination existants dans le domaine de l'éducation, comme aussi dans le domaine de la santé, en incluant les groupes de travail nationaux, les clusters, les groupes locaux d'éducation, etc., et en assurant la participation de la communauté et en maximisant la coopération multisectorielle avec Eau, Assainissement et Hygiène (WASH) et protection de l'enfant.

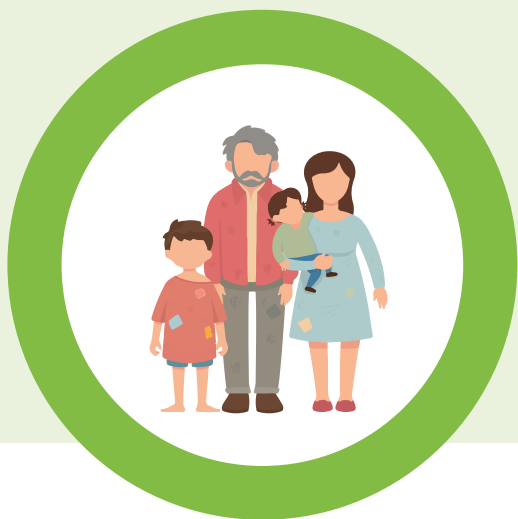


Contextualiser l'orientation en fonction des forces locales, des facteurs de risque, des conseils sur la santé et de l'évolution des politiques publiques, en mettant l'accent sur le service aux plus vulnérables.

# Contextualisation

Comme la COVID-19 est une maladie provoquée par un nouveau virus, nous sommes encore en train d'apprendre comment il se transmet et quelles sont les mesures d'atténuation. La contextualisation sera essentielle pour garantir, que les mesures de prévention et de contrôle dans les écoles reflètent et tiennent en compte les

dernières études médicales dont nous disposons et l'évolution des conditions locales changeantes. En outre, cette orientation globale générale doit être adaptée, pour refléter les particularités culturelles, les pratiques religieuses, les divers environnements éducatifs et les besoins spécifiques des populations vulnérables.



- Les populations vulnérables peuvent inclure : des communautés indigènes, des enfants et des adolescents handicapés, en situation de pauvreté, appartenant à des minorités socioculturelles et linguistiques et en mouvement (migrants, réfugiés, déplacés internes, demandeurs d'asile).



- Examinez comment l'orientation fournie doit être adaptée aux contextes éducatifs non formels et alternatifs, tels que les écoles spécialisées (écoles pour aveugles, etc.), les madrasas, les espaces d'apprentissage temporaires, les centres de la petite enfance, les camps, les camps et internats ou les écoles avec dortoirs.

L'orientation fournie doit être révisé par des équipes de travail diversifiées et représentatives qui peuvent faire des recommandations d'adaptation, en fonction des programmes scolaires de gestion des urgences existants

et du contexte local. Cette orientation peut être envoyée aux autorités éducatives pour être approuvée et adoptée de façon généralisée.

# Diffusion

Développer des **approches de diffusion** sur la base des capacités locales et de l'efficacité des systèmes. Ces approches de diffusion devront tenir en compte deux scénarios : écoles ouvertes et écoles fermées (et la préparation pour la réouverture).

## Là où les écoles sont ouvertes:



- ▶ Travailler avec les autorités éducatives pour fournir une communication officielle sur l'adoption de protocoles scolaires pour la prévention et le contrôle de la COVID-19.



- ▶ Distribuer des brochures d'information, exposer des affiches avec les principales orientations clés dans les écoles et faire des annonces publiques.
- ▶ Envisagez de fournir l'orientation qui répond aux besoins spécifiques de différentes audiences dans le milieu scolaire : personnel de nettoyage et d'entretien, manipulateurs d'aliments, élèves et enseignants. Les documents d'orientation pour chaque groupe cible devront être placés dans les cantines, les salles du personnel, les toilettes/latrines, etc.



- ▶ Offrir des formations exclusives aux administrateurs scolaires, au personnel et aux enseignants.
- ▶ Cela peut se faire dans le cadre d'une formation régulière pendant le service ou par le biais d'une session de formation exclusive.
- ▶ Les chefs d'établissement peuvent être formés en tant que formateurs pour que par après, en utilisant le modèle en cascade, ces derniers forment des groupes plus petits d'enseignants et de personnel.



- ▶ Offrir des orientations aux comités de parents, aux groupes de gestion scolaire, etc., qui impliquent la communauté.



- ▶ Utiliser les groupes d'élèves déjà existants pour diffuser l'information sur les comportements sûrs et sains, intensifier les actions de lutte contre la stigmatisation et la discrimination et promouvoir une plus grande sensibilisation aux ressources communautaires disponibles.



- ▶ Envisager des formations virtuelles ou vidéo pour les groupes, lorsque les grands rassemblements sont déconseillés.
  - ▶ Veiller à ce que l'information soit disponible dans les langues pertinentes et qu'elle soit adaptée aux personnes souffrant de déficience auditive ou visuelle, selon le cas.

## Là où les écoles sont fermées, il faudra:



- ▶ Collaborer avec les autorités éducatives pour fournir une communication officielle sur la date, le lieu et l'étendue de la réouverture des écoles (en particulier dans les endroits où les systèmes scolaires sont ouverts progressivement).
  - ▶ Partager l'information suffisamment à l'avance et la diffuser largement dans tous les médias.
  - ▶ Les communications doivent être disponibles dans les langues pertinentes et accessibles aux personnes souffrant de déficience auditive ou visuelle.
  - ▶ Les messages doivent encourager les élèves, qui n'allaient pas à l'école avant, ainsi que les enfants, adolescents et jeunes marginalisés, à retourner à l'école. Ils doivent également mettre l'accent sur les mesures de précaution mises en place pour assurer la sécurité du personnel et des élèves.



- ▶ Les systèmes éducatifs devraient envisager l'ouverture échelonnée des écoles, pour évaluer le résultat de la diffusion et la mise en place des protocoles orientés à la prévention et de contrôle de la COVID-19 dans les centres scolaires.

# Mise en place



- ▶ Avant l'ouverture des écoles, s'assurer qu'elles sont complètement propres et désinfectées.



- ▶ Avant que les élèves ne retournent à l'école, il faudra s'assurer que le personnel et les enseignants aient une formation aux procédures opérationnelles et l'orientation dont ont besoin les comités de parents, groupes scolaires et d'autres organismes qui font participer la communauté (voir la formation suggérée ci-dessus dans la section Là où les écoles sont ouvertes).
  - ▶ Envisager d'effectuer des simulations de procédures, au cas où un membre du personnel ou un élève est malade.



- ▶ Veiller à ce que, dans chaque salle de classe, les enseignants forment les élèves aux nouveaux protocoles scolaires, en mettant l'accent sur les pas à suivre s'ils se sentent malades et en promouvant des comportements sûrs et sains.
  - ▶ Mettre l'accent sur les problèmes de santé mentale et le soutien psychosocial, en veillant à ce que les élèves sachent où aller pour obtenir de l'aide et signaler l'importance de lutter contre la stigmatisation.



- ▶ Élaborer des plans de contingence pour assurer la continuité de l'apprentissage et des services essentiels
  - ▶ Les programmes scolaires doivent envisager des options non technologiques ou avec peu de technologie.
  - ▶ Identifier quel type de technologie peut être utilisé pour aider les enfants, les adolescents et les familles à la maison, tels que : les plateformes d'apprentissage en ligne, la radio, la télévision, les appels téléphoniques et les services de messagerie (SMS, WhatsApp, etc.).

- ▶ S'assurer que les protocoles de mise en place soient adoptés et acceptés ; faire le suivi des perceptions de sécurité ; tenir un registre des transmissions dans les écoles, si possible.
  - ▶ Envisager des outils de messagerie innovants et des plateformes sociales telles que U-Report.